

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 216

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par la phrase suivante :

« La France pourra néanmoins signer des traités internationaux qui détruisent les fermes familiales, au profit d'une agriculture industrielle. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Détruisons notre agriculture familiale une bonne fois pour toute !

Puisque vous refusez de condamner tout traité de libre-échange nocif pour la planète, nous proposons, par cet amendement de repli, d'aller, pour une fois au bout de votre pensée.

Les exploitations agricoles familiales n'arrêtent pas d'en parler : "nous voulons plus de concurrence, nous voulons plus de compétition, nous voulons plus de marché", réclament-elles. Qu'attendez-vous pour satisfaire leurs besoins ?

Nous proposons de compléter l'article unique par "La France pourra néanmoins signer des traités internationaux qui détruisent notre agriculture familiale"